V2Mouv'

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES
MILLESOURCES

Guide de la mobilité

Tout pour se déplacer sur la communauté de communes

www.ccv2m.fr/transports/

Mars 2025

Le Mot du Président

Dans l'objectif de faciliter le déplacement de ses habitants, la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources a développé ce guide de la mobilité, qui recense les différents services de transports disponibles sur le territoire, pour simplifier et promouvoir leur utilisation.

Afin de répondre aux enjeux de notre territoire, la collectivité à pris la compétence de la mobilité locale.

Notre territoire a été retenu au niveau national sur le sujet de la mobilité inclusive pour la période 2024-2026.

Plusieurs projets sont mis en œuvre et Frantz, notre conseiller mobilité, est disponible pour accompagner les habitants à trouver des solutions pour leurs déplacements.

> ***Notre territoire a été retenu au niveau national sur le sujet de la mobilité inclusive pour la période 2024-2026.***

RETROUVEZ LA CARTE DES SERVICES DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE
PAGE 14

SOMMAIRE

V2Mouv' : transports locaux CCV2M
Conseil en mobilité p.3
Location de vélo à assistance électrique p.4
Covoiturage p.6
Navette TAD - Transport A la Demande p.8
Tims, l'écomobilité pour tous p.10
Faciliter ses déplacement
Aide au transport p.11
Associations pour la mobilité p.12
Handimobile p.16
Carte Mobilité Inclusion p.17
Transport scolaire pour les élèves en situation de handicap p.17
Des bornes de recharge pour les vélos et les autos p.18
Transport Régional
Région Nouvelle-Aquitaine p.19
Le transport scolaire, c'est pour tout public ! p.19
Car p.20
Train p.22
Lignes et horaires du transport scolaire ouvert au public p.24
Navette estivale p.28

IPNS - Directeur de publication : Philippe JENTY - Mars 2025 - Conception-rédaction : Sylvain Loupias & Frantz Breitenbach - Conception graphique et mise en page : www.frederiquebrossard.fr.

Faciliter le déplacement des habitants

⇨ Conseil en mobilité

©Thirdman

Nous proposons un nouveau service à destination de tous les habitants afin de leur présenter l'ensemble des possibilités de transport mises en place sur le territoire.

Notre conseiller répond à vos questions par téléphone depuis le siège de la communauté de communes et va assurer un accueil en parallèle des permanences de la médiathèque sur les communes de Bugeat, Chamberet, Gourdon Murat, Pradines et Tarnac. Un accompagnement dans le temps peut être mis en place afin de trouver des solutions durables aux difficultés de mobilité rencontrées.

Accompagnement à l'usage du numérique

Les services liés à la mobilité demandent souvent l'usage du numérique.
Des structures sur notre territoire peuvent vous accompagner avec vos démarches administratives et dans la prise en main des outils de mobilité (ex. réservation de billets, covoiturage, demande d'accès au transport scolaire, dossier pour la carte solidaire, carte grise, etc.), ainsi que pour imprimer vos documents.

INFOS CONSEILS MOBILITÉ

- Au siège de la Communauté de Communes V2M
- Tél. 06 12 54 25 50
- Mail : mobilite@ccv2m.fr

France Services Bugeat

→ 9 rue de la République (La Poste)
→ Tél. 05 55 46 38 03
→ Mail : bugeat@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 • Le samedi de 9h à 12h.

France Services Chamberet

→ Place du Monument (La Poste)
→ Tél. 05 55 98 63 97
→ Mail : chamberet@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Association PTT Tarnac

→ 1 Avenue Briand
→ Tél. 05 19 91 01 42
→ Mail : contact@lesptts.net

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Location de vélo à assistance électrique

Location longue durée

La Communauté de Communes V2M propose à la location 30 vélos à assistance électrique, ainsi que plusieurs remorques et sièges pour le transport des enfants.
Pour permettre à ses habitants d'expérimenter différents modèles de vélos à assistance électrique avant de s'équiper, nous élargissons notre offre avec :

- 1 vélo rallongé pour l'emport d'une charge de 70 kg sur le porte bagage afin de transporter deux enfants ou un adulte, ou vos courses ;
- 1 tricycle permettant aux personnes peu à l'aise sur un vélo pour des raisons d'équilibre de pouvoir évoluer en toute sérénité ;
- 1 vélo cargo rallongé permettant le transport des enfants ou de marchandises dans la caisse avant et sur le porte bagage ;

Vélo à assistance électrique

- 1 speedbike dont l'assistance fonctionne jusqu'à 45 km/h au lieu de 25 km/h. Il permet de couvrir de plus grandes distances mais est soumis à la même réglementation qu'un scooter (permis et protections homologuées).

Vélo à assistance électrique et remorque enfant

TARIFS

1 À 4 MOIS (TARIFS MENSUELS)

	Avril-Oct	Nov-Mars
Vélo (VAE)	50 €	35 €
Vélo rallongé (longtail) Vélo cargo caisse Tricycle Speedbike	65 €	50 €
Remorque enfants	15 €	15 €
Porte-bébé	5 €	5 €
Assurance vélo	5 €	5 €

En complément, nous proposons des ateliers :

- tests des vélos sur les communes du territoire et prise en main des vélos lors des locations ;
- remise en selle pour prendre ou reprendre ses marques à vélo ;
- conseil pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ;

Et, en collaboration avec le garage solidaire GASEL à Lacelle (p.12) :

- entretien courant des vélos ;
- remise en état de vélos non fonctionnels ;
- électrification de vélos.

Tricycle

Vélo rallongé

« Il suffit de 30 minutes de vélo par jour pour diminuer de 50 % les risques d'AVC, de maladies cardio-vasculaires et de diabète. »

INFOS & RÉSERVATION

- Au siège de la Communauté de Communes V2M
- Tél. 06 12 54 25 50
- Mail : mobilite@ccv2m.fr

INFO +

DOCUMENTS À ENVOYER :

- pièce d'identité
- RIB
- justificatif de domicile
- assurance responsabilité civile

Covoiturage

Déplacements du quotidien
en partenariat avec BlaBlaCar Daily

Afin de réduire l'autosolisme dans les déplacements du quotidien et inciter le covoiturage de proximité, la Communauté de Communes V2M et la MSA co-financent un projet de covoiturage en partenariat avec l'opérateur « BlaBlaCar Daily ».

Durant la période de partenariat :

- **La Communauté de Communes V2M offre aux passagers la gratuité des trajets** s'ils débutent ou finissent sur le territoire intercommunal (80 km maximum).

Les trajets sont à renseigner sur l'application afin d'être visibles de tous et pouvoir être référencés par l'opérateur pour la gestion des paiements et des gratuités.

Pour l'usager, le covoiturage permet de :

- augmenter son pouvoir d'achat : un salarié automobiliste qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue économise près de 2 000 € chaque année ;
- participer à l'amélioration de la qualité de l'air : la voiture individuelle représente à elle seule plus de 15 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Partager un véhicule permet de diviser par deux les émissions de CO_2 de son trajet ;
- se déplacer plus librement : le covoiturage crée une offre de mobilité partagée là où il n'y a pas de transport en commun. Il est aussi solidaire en permettant l'accès à un transport pour ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent pas conduire.

« Un trajet à plusieurs, des économies durables ! »

GAIN POUR LES CONDUCTEURS
(par passager transporté)

2 km	15 km	30 km
1,50€	+ 0,10 € / km	3 €

COMMENT UTILISER CE SERVICE

1 Téléchargez BlaBlaCar Daily

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

2 Complétez votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

EXEMPLE POUR UN TRAJET QUOTIDIEN BUGEAT-MEYMAC (23KM)

- Pour un trajet quotidien Bugeat-Meymac (23 km), le conducteur reçoit une somme de 2,30 € par passager et par trajet.
- Cela représente, avec 2 passagers et sur 5 jours aller-retour, une **économie de 46 € par semaine**. Le plafond mensuel est de 150 € par mois.
- Dans des conditions similaires, pour un trajet aller-retour Treignac-Chamberet (10 km), **l'économie hebdomadaire est de 30 €**.

- Garantie de retour à la maison en cas d'annulation tardive.
- Des aires de covoiturage sont matérialisées à Bugeat, Chamberet, Lacelle, Tarnac, Treignac, Viam, Peyrissac, St-Hilaire-les-Courbes et Madranges.

Navette TAD (Transport à la demande)

⇨ Relier votre domicile* à une gare ou un centre-bourg

A mi-chemin entre le taxi et les circuits de bus traditionnels, la navette du transport à la demande intervient quand vous en avez besoin pour vos déplacements et est co-financée par la communauté de communes V2M et la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle est soumise à réservation.

Le transport à la demande vers une gare ou centre-bourg

Ce service vous permet de rejoindre une des dessertes établies, depuis votre domicile, ou bien de rejoindre votre domicile depuis ces dessertes. Il offre une solution pratique pour accéder aux services, aux commerces locaux, aux gares et aux loisirs.

Les jours et horaires de TAD, ainsi que les destinations, sont prédéfinis dans le cadre du service. Il est accessible à tous les habitants du territoire de la communauté de commune V2M. Les tarifs sont alignés sur ceux des cars régionaux (sauf pour la gare d'Uzerche, le tarif est de 10€).

TARIFS

- **Trajet : 2,50 €**
- **Trajet carte solidaire : 0,40 € (voir p.11)**
- **Aller-retour dans la journée : 4,50 €**
- **Trajet vers/depuis la gare d'Uzerche : 10 €**

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

1. **Choisir le trajet et l'horaire parmi les options présentées dans cette page :**
   - → je pars de mon domicile pour rejoindre un centre-bourg ou une gare ;
   - → **OU** je pars d'un centre-bourg ou une gare pour aller à mon domicile.
2. **Réserver votre trajet la veille avant midi :**
   - → appeler la centrale de réservation ou voir sur le site en ligne (encadré ci-dessous). Une fois votre compte créé, toutes vos préférences sont sauvegardées pour vos prochaines réservations.
3. **Le transporteur vous appelle au plus tard la veille du trajet pour fixer le rendez-vous.**
4. **Le jour convenu, le conducteur viendra vous récupérer pour effectuer le trajet. Le règlement se fait en espèces dans le véhicule.**

RÉSERVATION

- **Par tél. au 0970 870 870 du lundi au samedi de 8h à 19h (prix d'un appel local).**
- **Sur tad.transports.nouvelle-aquitaine.fr Réservation au plus tard la veille du déplacement à 12h (le vendredi pour un déplacement le lundi).**

* Communes concernées : Affieux, Bugeat, Bonnefond, Chamberet, Gourdon-Murat, Grandsaigne, L'Eglise-aux-bois, Lacelle, Lestards, Madranges, Peyrissac, Pradines, Rilhac-Treignac, Saint Hilaire les Courbes, Soudaine-Lavinadière, Tarnac, Toy-Viam, Treignac, Veix, Viam.

Horaires navette TAD

Prise en charge à domicile ou sur ces dessertes

CENTRES-BOURGS

Bugeat | Chamberet | Treignac

JOURS	ALLER	RETOUR
Mardi Jeudi	Arrivées à **Bugeat, Chamberet** ou Treignac**	Départs de **Bugeat, Chamberet** ou Treignac**
	9h30 | 14h30	**11h30 | 17h**

GARES

Bugeat | Lacelle

JOURS	ALLER	RETOUR
Lundi Mercredi Vendredi	Arrivées aux gares de **Bugeat ou Lacelle**	Départs des gares de **Bugeat ou Lacelle**
	Pour **tous les horaires de trains**	Pour **tous les horaires de trains**

Uzerche

JOURS	ALLER	RETOUR
Lundi Mercredi Vendredi	Arrivées à la gare d'**Uzerche**	Départs de la gare d'**Uzerche**
	Pour **les trains de 8h24 et 22h38**	Pour **les trains de 8h24 et 22h38**

CONNEXION SNCF

Trains en direction de : Ussel | Limoges | Brive | Bordeaux | Paris | Toulouse

ATTENTION :

- **Si votre transport part d'une gare et que votre train est en retard, appelez le transporteur pour décaler votre rendez-vous. Il ne pourra pas vous attendre au-delà de quelques minutes.**
- **Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.**
- **En cas de non présentation au RDV sans avoir prévenu la centrale de réservation, un montant de 10 euros vous sera facturé.**

**Arrêt possible au Restos du Cœur les jeudis matin.

Tims

L'écomobilité inclusive

En 2024, la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources a été sélectionnée aux côtés de 70 autres territoires en France, pour mettre en œuvre un programme d'actions en faveur des mobilités durables et inclusives.

L'objectif ? Réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilités plus sobres tout en permettant aux personnes en précarité de mobilité d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

Financé par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) à hauteur de 90 % sur 3 ans, le programme **TIMS** de la Communauté de Communes V2M comporte trois axes : **le renforcement de l'offre « vélo », la valorisation des alternatives locales à la voiture individuelle et l'expérimentation de véhicules innovants.**

Il permet d'étoffer le service de location des vélos (voir page 4) avec de nouveaux modèles et le complète avec des séances de test et de remise en selle. **Des ateliers gratuits de mécanique vélo sont mis en place** en collaboration avec le garage associatif et solidaire GASEL implanté à Lacelle (voir page 12).

Le programme intègre également **des permanences « point info mobilité »** afin de répondre aux questions des usagers ainsi qu'aux problématiques de mobilité spécifiques rencontrées par certains habitants du territoire (voir page 3). En parallèle, des actions d'informations plus générales sur l'écomobilité en milieu rural seront mises en place.

Enfin, des **véhicules novateurs**, à mi-chemin entre vélo à assistance électrique et mini-voiture vont être proposés en **expérimentation sur le territoire de la Communauté de Communes V2M.**

EXPÉRIMENTATION DES VÉHICULES INTERMÉDIAIRES

Les véhicules intermédiaires se distinguent de la voiture par leurs dimensions raisonnées et des caractéristiques techniques adaptées à une très large partie des usages quotidiens (1 à 2 passagers, charge utile inférieure à 100 kg et 50 km parcourus). Ces véhicules sont 10 fois plus léger, 10 fois plus économes en énergie et 10 fois plus durables. Leur maintenance, voire même la fabrication peuvent être assurées localement.

La Communauté de Communes V2M a été retenue comme **territoire d'expérimentation de l'Extrême Défi** ADEME et va donc expérimenter l'usage de 4 véhicules intermédiaires en 2025.

Véhicule intermédiaire QBX Soréan

Faciliter ses déplacements

Carte solidaire

La Carte Solidaire permet de voyager à bord de la Navette TAD, des trains et des cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80 % sur le prix du billet.

Elle est réservée aux habitants de Nouvelle-Aquitaine dans l'une des situations suivantes :

- quotient familial inférieur à 960 € mensuels (calculé sur la base du dernier avis d'imposition : revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts) ;
- personnes en situation de handicap ;
- demandeurs d'asile ;
- réfugiés réinstallés ;

- personnes déplacées (autorisation provisoire de séjour).

La Carte Solidaire est valable 1 an et renouvelable. Elle est gratuite et nominative. Avec la carte, le coût du trajet revient à 0,40 € pour la navette TAD et le CAR.

Vous pouvez faire la demande en ligne sur https://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr/ ou par courrier. Plus d'informations au 0969 368 911.

Aide pour la recherche d'emploi

France Travail peut prendre en charge, sous certaines conditions, des frais lors d'un déplacement pour un entretien d'embauche, un concours public, un examen certifiant ou une immersion professionnelle :

- frais kilométriques ;
- billets de train ;
- frais de repas ;
- frais d'hébergement.

Conditions et informations sur : https://www.francetravail.fr/candidat/vos-recherches/les-aides-financieres/recherche-demploi---laide-au-dep.html.

Aide Individuelle au Transport (AIT)

L'Aide Individuelle au Transport (AIT) est une aide financière particulière et individuelle réservée aux élèves ne pouvant bénéficier ni du réseau de transport routier régional ni du réseau TER.

Elle est réservée aux élèves de la région Nouvelle-Aquitaine dont le trajet jusqu'à leur établissement ne peut être assuré par les transports routiers ou par le réseau TER.

Le barème de cette aide individuelle est calculé en fonction :

- de la distance parcourue entre le domicile de l'élève et son établissement ;
- du statut de l'élève (interne ou demi-pensionnaire) ;
- du quotient familial.

Ainsi pour les élèves internes le montant de l'aide peut aller de 43 € à 649 €/an. Pour les élèves demi-pensionnaires elle va de 216 € à 810 €/an.

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur le site de la région à l'adresse suivante : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transports/laide-individuelle-au-transport.

Faciliter ses déplacements

Associations pour la mobilité

G.A.S.E.L. (Garage Associatif et Solidaire En Limousin)

L'association GASEL, créée en avril 2014, a pour but de permettre à chaque adhérent, dans le cadre de l'éducation populaire, de se former et de prendre en charge l'entretien et les réparations de ses véhicules dans un esprit de solidarité.

GASEL est un garage solidaire, il permet de réparer soi-même, ou de faire réparer son véhicule à moindre coût. L'auto réparation est encadrée par un professionnel dans un espace équipé avec des conditions de sécurité et de respect de l'environnement.

Équipement de l'atelier de 300m^2 : 3 ponts élévateurs, compresseur, presse, machines à pneus, monteuse/démonteuse/ équilibreuse, poste à souder.

Depuis août 2024, des ateliers mécaniques vélos gratuits sont également proposés sur 3 thèmes :

entretien courant, installation de kits d'électrification et remise en état de vélos non fonctionnels.

CONTACT

GASEL, place de la Gare - 19 170 LACELLE
Tél. 05 55 95 73 24
Mail : garagesolidaire19@gmail.com
Ouvert jeu, vendredi et samedi de 10h à 18h.
https://garagegasel.wordpress.com

Syndicat de la Montagne Limousine

Le Syndicat de la Montagne Limousine a mis en place un groupe citoyen sur la thématique «Mobilité» afin de proposer, sur l'ensemble du Plateau de Millevaches, des solutions aux personnes qui, sans permis, sans voiture, sans autonomie pour circuler, rencontrent des difficultés pour leurs déplacements : personnes âgées, jeunes, résidents des centres d'accueil, etc.

Pistes de travail : mise en place d'un service de transport d'utilité sociale avec plusieurs lignes, faciliter les mobilités actives (notamment le vélo), mutualiser les déplacements (soutien au covoiturage et à l'autopartage).
Un répertoire de trajets réguliers peut être consulté en ligne.

Plus d'informations sur https://syndicat-montagne.org/mobilite/.

Faciliter ses déplacements

ADER Mobilité

L'association ADER Mobilité facilite l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté par le développement d'activités favorisant la mobilité des personnes. Ses activités s'articulent autour de 4 services :

- le diagnostic et accompagnement mobilité ;
- la formation vers le permis de conduire par le biais de son auto-école sociale et solidaire :
  - pédagogie adaptée aux différents publics en difficultés d'apprentissage ;
  - des évaluations pour les personnes qui ont besoin de reprendre confiance et des remises à niveau pour ceux qui n'ont pas conduit depuis longtemps ;
- la location de voitures (40 € / semaine) et 2 roues (scooters 20 € / semaine) ;
- la formation : éco-conduite, risques routiers, seniors, intégracode (public étranger), piéton (personnes en situation de handicap).

ADER fonctionne sur le principe de la prescription, les personnes sont envoyées par des référents de parcours d'insertion (référents RSA, conseillers Pôle Emploi, mission locale, etc.). Les personnes accompagnées sont des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), des demandeurs d'emploi, des travailleurs handicapés, des jeunes 16/25 ans et toute personne ayant des démarches individuelles pour la mobilité.

CONTACT

Tél. 06 28 91 27 17
www.adermobilite.fr

PROX'Mob : location de voitures électriques sans permis

L'association Prox Multitravaux propose la location de voitures électriques sans permis pour toute personne ayant un objectif d'insertion professionnelle : recherche d'emploi, période d'essai, stage, maintien dans l'emploi, apprentis, job d'été, formation professionnelle, etc.

- **Conditions :** avoir un brevet de Sécurité Routière (BSR) pour les personnes nées après 1983.
- **Tarif :** 65 € par semaine / 130 € 2 semaines. (Jusqu'à 200 km / semaine, 0,30 € par km supplémentaire).
- **Vitesse maximum :** 45 km/h, autonomie de 75 km. Temps de recharge : 4h, sur prise domestique 220 V.

Un accompagnement social réalisé par une professionnelle, des séances de code de la route et la prise en main des véhicules sont également proposés.

CONTACT & RÉSERVATION

Tél. 05 55 73 13 56 • Mail : contact@proxmultitravaux.fr

Carte des services de mobilité sur le

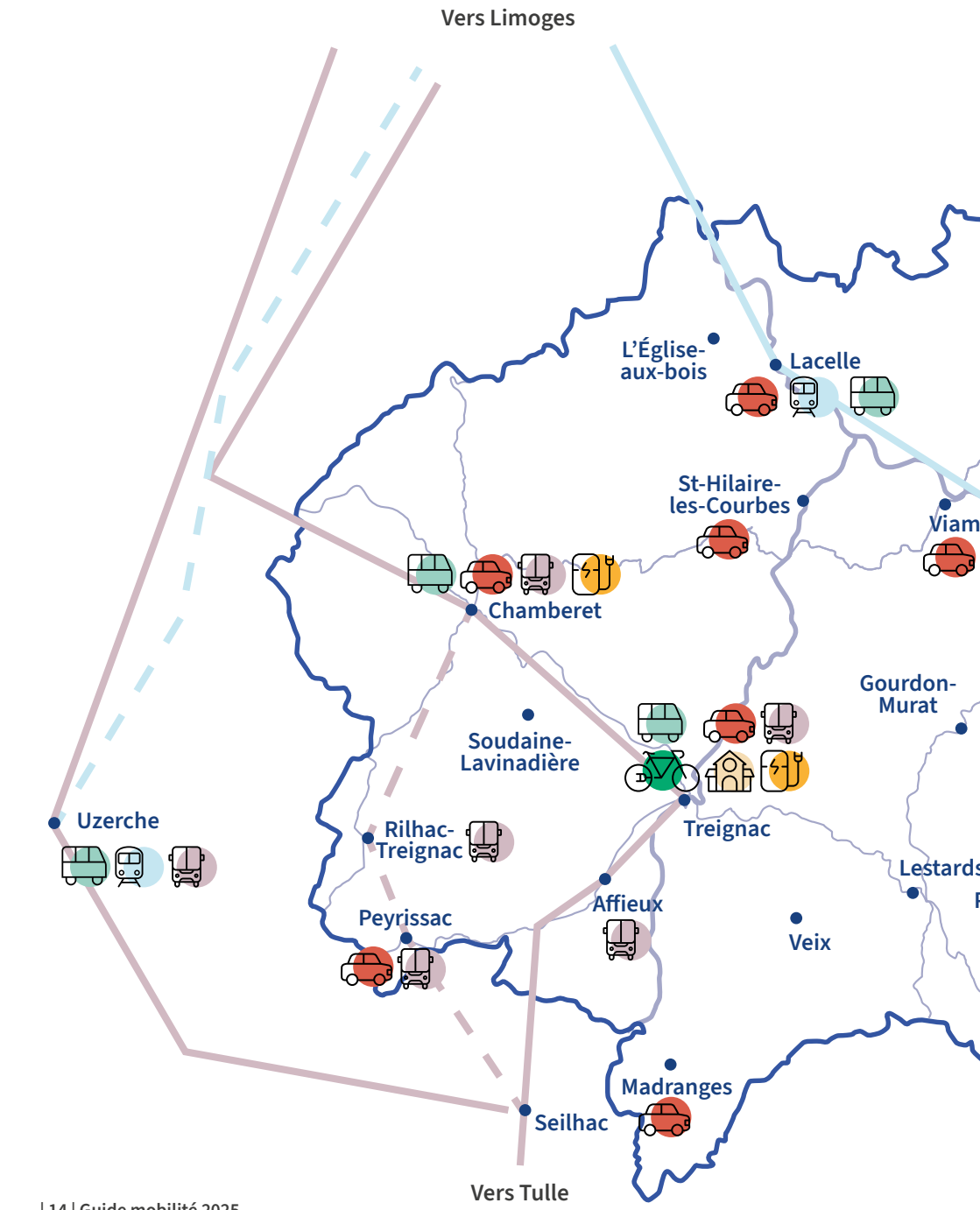

territoire (hors lignes de transport scolaire)

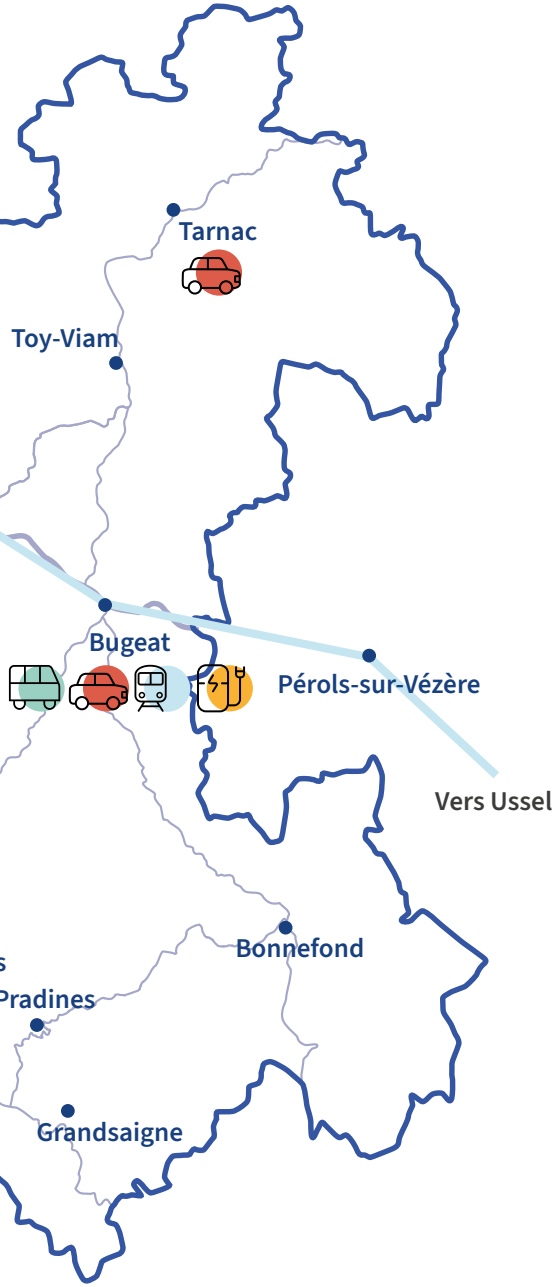

Car régional - Ligne 272
Tulle - Seilhac - Limoges
Voir p. 20

TER - Ligne 26
Limoges - Ussel
TER - Ligne 22
Limoges - Uzerche - Brive
Voir p. 22

Arrêt Navette TAD
Voir p. 8

Location VAE
Voir p. 4
Borne de recharge vélos à assistance électrique (VAE)
Voir p. 18

Borne de recharge véhicule électrique
Voir p. 18

Aire de covoiturage
Voir p. 6

Destination des transports scolaires accessibles à tout public
Voir p. 19

Territoire de la Communauté de Communes V2M, communes éligibles pour :

- Location de vélos électriques (voir p. 4)
- Gratuité du covoiturage (voir p. 6)
- Prise en charge de la Navette TAD à domicile (p. 8)
- Territoire d'expérimentation (voir p. 10)

Faciliter ses déplacements

Handimobile : service de transport à la demande pour les personnes en situation de handicap

Handimobile est un service de transport à la demande du Conseil départemental de la Corrèze.

Ouvert aux personnes à mobilité réduite (adultes en situation de handicap, personnes âgées de 60 ans et +) ne pouvant pas emprunter les réseaux de transport public classiques, **Handimobile est exclusivement réservé aux Corréziens titulaires de la carte mobilité inclusion** (ex. carte européenne de stationnement), voir p.17.

Ce service couvre toute la Corrèze et concerne l'ensemble de vos déplacements à l'exception :

- des trajets domicile/travail ;
- des trajets dont l'origine et la destination se trouvent sur le territoire de l'Agglomération de Brive (voir avec Libéo Accessible tél. 05 55 74 20 13).

Les circuits sont assurés de porte-à-porte, du domicile à l'adresse de destination.

Vous pouvez cumuler 36 déplacements/trimestre (ou 18 A/R).

Handimobile fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés), de 8h30 à 19h30.

INFO +
FLASHEZ-MOI

RÉSERVATION

- **Par tél. 05 55 17 91 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h sauf jours fériés.**
- **Par mail, 10 jours avant le déplacement : handimobile.19@transdev.com**

Seul l'adhérent paye le transport. **L'accompagnateur bénéficie de la gratuité du service**.

Les déplacements du lundi doivent être réservés avant le vendredi 16h et les déplacements de soirée doivent être réservés au moins 8 jours ouvrables à l'avance.

Ces réservations peuvent être annulées jusqu'à la veille du déplacement avant 16h. Passé ce délai, vous serez redevable du prix de ce déplacement.

Plus d'informations sur www.correze.fr/nos-missions/routes-transports/transports-deplacements/transports.

TARIFS

- **Moins de 10 km : 2 €**
- **De 10 à 20 km : 3 €**
- **20 à 30 km : 4 €**
- **Plus de 30km : 6 €**

Faciliter ses déplacements

Carte Mobilité Inclusion (CMI) : 1 carte, 3 situations

Les CMI donnent des avantages aux personnes handicapées et aux personnes âgées en perte d'autonomie pour faciliter leurs déplacements. Un avantage qui vous rend la vie plus simple.

Il y a 3 CMI différentes :

- **CMI Stationnement :** vous pouvez vous garer gratuitement sur toutes les places de parking ;
- **CMI Priorité :** utilisation des places assises et dans les files d'attente ;
- **CMI Invalidité :** droit de déplacement plus facile, avantages fiscaux et droit prioritaire aux logements sociaux.

La Carte Mobilité Inclusion est gratuite, attention cependant si votre carte est volée, perdue ou abîmée, vous devez payer 9 € pour avoir un nouvel exemplaire.

La CMI peut être attribuée pour une durée de 1 à 20 ans ou à titre définitif.

CONTACT

Corrèze Autonomie
Tél. 05 55 19 19 19
Mail : correzeautonomie@correze.fr
Site internet : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34049

INFO + FLASHEZ-MOI

Transport scolaire pour les élèves en situation de handicap

Le Conseil départemental de la Corrèze prend en charge le transport des élèves en situation de handicap fréquentant un établissement public ou privé d'enseignement général, agricole ou professionnel quand ils ne peuvent pas utiliser les moyens de transports collectifs en raison de leur handicap médicalement reconnu et transmis par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées.

Certaines familles font le choix de transporter elles-mêmes leurs enfants. Le Conseil départemental de la Corrèze peut aider ces familles en leur allouant une aide individuelle.

CONTACT

Service Education-Jeunesse
Tél. 05 55 93 72 14 ou 05 55 93 75 28
Mail : transport.adapte@correze.fr

Faciliter ses déplacements

Des bornes de recharge pour les vélos et les autos

Bornes gratuites de recharge pour vélos électriques

+ TREIGNAC

Place de la République (Office de Tourisme)

→ 4 prises.

15 Av du Général de Gaulle (Médiathèque)

→ 4 prises.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

+ CHAMBERET

Mobive **-** Route des Monédières

→ 4 prises. Puissance maximale 22kW.

→ Tarif non abonnés : 0,55 €/kWh + 0 €/min pendant 3h puis 0,09 €/min (entre 07h-23h).

+ BUGEAT

Mobive **-** 17 rue de la République

→ 4 prises. Puissance maximale 22kW.

→ Tarif non abonnés : 0,55 €/kWh + 0 €/min pendant 3h puis 0,09 €/min (entre 07h-23h).

+ TREIGNAC

Mobive **-** Place des Pénitents

→ 4 prises. Puissance maximale 22kW.

→ Tarif non abonnés : 0,55 €/kWh + 0 €/min pendant 3h puis 0,09 €/min (entre 07h-23h).

• ***Freshmile France*** **-** 4 La Brasserie

→ 4 prises. Puissance maximale 22kW.

→ Forfait de 0,50 € à la connexion et 0,20 € par kWh.

Bornes de recharge vélo.

Stations Carburant pour véhicules thermiques

+ CHAMBERET

• ***ELAN*** **-** 3 bd Masmonteil.

+ BUGEAT

• ***TotalEnergies*** **-** Rue de la République

+ TREIGNAC

• ***TotalEnergies Contact*** **-** 2 place de la République

• ***ELAN*** **-** 5 av. du Général de Gaulle

• ***Intermarché station-service*** - Route d'Égletons.

INFO MOBIVE

Pour plus d'informations (type de bornes, disponibilité en temps réel, tarifs, etc.), rendez-vous sur le site www.mobive.fr

mobive
Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine

Transport régional

Région Nouvelle Aquitaine

La Région Nouvelle Aquitaine est l'autorité organisatrice de la mobilité régionale. Elle est en charge des :

- lignes de CAR ;
- trains TER ;
- transport scolaire.

Au niveau local, la Communauté de Communes V2M propose des services spécifiques au territoire, qui sont en partie financés par la Région.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des tableaux horaires résumés, avec les arrêts dans le territoire de la Communauté de Communes V2M. Les horaires sont mis à jour plusieurs fois dans l'année.

Des **navettes estivales** circulants **tous les jours** déservent les sites d'intérêt touristique de Treignac, Soudaine-Lavinadière et Chamberet (p.28).

INFORMATIONS & TARIFS

Tél. 0970 870 870
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Voyager régulièrement à bord d'une ligne de transport scolaire, c'est pour tout public !

Vous avez un besoin de déplacement régulier et souhaitez emprunter une ligne réservée au transport scolaire ?
Il est possible de vous abonner à un circuit de transport scolaire.

L'accès des usagers tout public aux lignes des transports scolaires se fait uniquement sur demande qui est validée en fonction des éléments du dossier, sous réserve des places disponibles dans le car et hors correspondance. Les lignes éligibles de la Communauté de Communes V2M sont présentées dans la page 24.

Le dossier à remplir peut être obtenu

- sur le site de la Région https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/cars-voyager-sur-une-ligne-de-transport-scolaire ;
- ou avec le conseiller mobilité de la Communauté de Communes (tél. 05 33 06 96 77 ou mail mobilite@ccv2m.fr).

TARIFS

Abonnement annuel (10 mois) : 210 €
Abonnement mensuel : 45 €*
Abonnement hebdomadaire : 18 €*
*- 50 % pour les jeunes -28 ans

INFO + FLASHEZ-MOI

Transport régional

Car Ligne 272 - CCV2M → Seilhac → Tulle / Limoges

Horaires valables jusqu'au 31/12/2025

CCV2M - TULLE via SEILHAC | Lundi au vendredi							
Période Scolaire		x	x	x	x	x	x
Vacances Scolaires (Zone A)			x		x	x	
Période Estivale				x	x	x	
REMARQUE		**Lu** *RS*					
Chamberet	Le Bourg	06:15 +		07:45	12:15	16:45	
Treignac	Le Bourg	|	06:27	07:55	12:25	16:55	18:03
Affieux	Le Bourg	|	06:31	07:59	12:29	16:59	18:07
Seilhac	Place de l'Horloge	07:05	06:58	08:25	12:55	17:25	18:33
Temps de correspondance		**-**	**5 min**	**Direct**	**8 min**	**Final**	**1 min**
Seilhac	Place de l'Horloge	07:05	07:03	08:25	13:03		18:34
Naves	Lycée Agricole	07:15	07:13	08:35	13:13		18:44
Tulle	Gare SNCF	07:34	07:27	08:47	13:27		18:58
	Lycée René Cassin	07:55					

CCV2M - LIMOGES via SEILHAC ou direct | Lundi au vendredi						
Période Scolaire		x	x	x	x	x
Vacances Scolaires (Zone A)		x	x	x	x	
Période Estivale			x	x	x	
REMARQUE			**Lu Me Sa**			
Chamberet	Le Bourg		09:20	12:15	16:45	
Treignac	Le Bourg	06:27	09:10	12:25	16:55	18:03
Affieux	Le Bourg	06:31	|	12:29	16:59	18:07
Seilhac	Place de l'Horloge	06:58	|	12:55	17:25	18:33
Temps de correspondance		**60 min**	**Direct**	**1 min**	**9 min**	**3 min**
Seilhac	Place de l'Horloge	07:58	|	12:56	17:34	18:36
Uzerche	Pont Neuf	08:14	|	13:12	17:50	18:55 G
Limoges	CIEL (gare)	09:01	10:13	13:59	18:37	

TARIFS

Trajet simple	2,50 €
Trajet simple carte solidaire	0,40 €
Aller Retour	4,50 €
Carte 10 trajets (soit 2 € / AR)	20,00 €
Pass hebdo	18,00 €
Pass mensuel	45 €
Pass annuel	450 €
Jeunes -28 ans	- 50 % sur pass et carte 10 trajets

GRATUITÉ

- Gratuit pour les enfants -4 ans, accompagnant de Personne à Mobilité Réduite, ancien combattant. - La correspondance avec une autre ligne du réseau interurbain et avec la Navette TAD est gratuite dans un délai de 2h.
- Les usagers des transports scolaires peuvent accéder gratuitement au réseau des lignes régionales les mercredis, week-ends et petites vacances scolaires (sauf vacances d'été).

Transport régional

Car Ligne 272 – Tullle / Limoges → Seilhac → CCV2M

Horaires valables jusqu'au 31/12/2025

TULLE - CCV2M via SEILHAC | Lundi au vendredi								
Période Scolaire		x	x	x	x	x	x	x
Vacances Scolaires (Zone A)		x		x			x	
Période Estivale		x	x	x			x	
REMARQUE					**Me**	**Ve** *SS*		
Tulle	Lycée René Cassin					navette		navette
	Gare SNCF	06:00	09:00	12:30	13:10	17:00	17:00	18:10
Naves	Lycée Agricole	06:15	09:13	12:45	13:25	17:23	17:23	18:25
Seilhac	Place de l'Horloge	06:26	09:23	12:56	13:35	17:34	17:34	18:36
Temps de correspondance		**37 min**	**Direct**	**9 min**	**Direct**	**Direct**	**1 min**	**1 min**
Seilhac	Place de l'Horloge	07:03	09:23	13:05	13:35	17:34	17:35	18:37
Affieux	Le Bourg	07:26	09:45	13:29	13:59	|	17:59	19:01
Treignac	Le Bourg	07:31	09:50	13:33	14:03	|	18:03	19:05
Chamberet	Le Bourg	07:43		13:43	14:13	18:30 +		19:15

LIMOGES - CCV2M via SEILHAC ou direct | Lundi au vendredi						
Période Scolaire		x	x	x	x	x
Vacances Scolaires (Zone A)		x		x	x	
Période Estivale		x	x	x	x	
REMARQUE					**Lu Me Sa**	
Limoges	CIEL (gare)	06:00	07:34	12:00	17:12	17:31
Uzerche	Pont Neuf	06:45	08:19	12:45	|	18:16
Seilhac	Place de l'Horloge	07:03	08:37	13:03	|	18:34
Temps de correspondance		**0 min**	**46 min**	**2 min**	**Direct**	**3 min**
Seilhac	Centre (pl. de l'horloge)	07:03	09:23	13:05	|	18:37
Affieux	Le Bourg	07:26	09:45	13:29	|	19:01
Treignac	Le Bourg	07:31	09:50	13:33	18:20	19:05
Chamberet	Le Bourg	07:43		13:43	18:10	19:15

LÉGENDE

- **Lu Ma :** passe les jours de la semaine indiqués.
- **RS - SS :** les jours de rentrée/sortie scolaire.
- **| :** ne dessert pas cet arrêt.
- **+ :** dessert Rilhac-Treignac et Peyrissac.

PLAN DE LA LIGNE

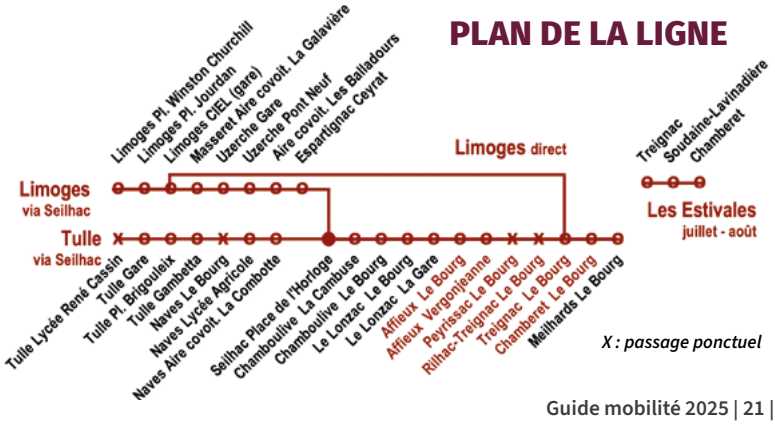

Transport régional

Train - TER Ligne 26 - Limoges | CCV2M | Ussel

Horaires valables jusqu'au 04/07/2025

Limoges | CCV2M | Ussel

	Du lundi au vendredi						Samedi, dimanche et fêtes						
Corresp.		BO-PA			PA	PA		BO	PA	PA		PA	PA-BO
REMARQUE				**Ve**		**Lu à Ve**	**Sa**	**Sa Di**	**Di**	**Sa**	**Di**	**Sa Di**	**Di**
Limoges	05:37	10:05	12:45	15:40	18:28	21:16	07:49	10:05	12:18	14:26	15:54	18:28	21:16
Eymoutiers	06:27	10:56	13:36	16:29	19:19	22:05	08:39	10:56	13:08	15:16	16:45	19:19	22:05
Lacelle	**06:41**	**11:10**	**13:50**	**16:43**	**19:33**	**22:19**	08:54	11:10	13:22	15:30	16:59	19:33	22:19
Bugeat	**06:50**	**11:20**	**13:59**	**16:52**	**19:42**	**22:28**	09:03	11:20	13:33	15:39	17:08	19:42	22:28
Meymac	07:15	11:45	14:24	17:17	20:07	22:53	09:29	11:45	13:58	16:04	17:34	20:07	22:53
Ussel	07:27	11:57	14:36	17:29	20:19	23:05	09:40	11:57	14:10	16:16	17:46	20:19	23:05
Corresp.									CL				

Ussel | CCV2M | Limoges

	Du lundi au vendredi							Samedi, dimanche et fêtes						
Corresp.									CL		CL			
REMARQUE					**Ve** *A*		**Ve** *A*	**Sa**	**Sa Di**	**Sa**	**Di**	**Di**	**Sa**	**Di**
Ussel	06:12	08:12	10:41	12:34	15:09	17:59	20:31	06:44	09:55	12:34	12:54	15:43	17:24	17:59
Meymac	06:25	08:25	10:54	12:47	15:22	18:12	20:52	06:57	10:08	12:47	13:07	15:56	17:37	18:12
Bugeat	**06:51**	**08:49**	**11:19**	**13:12**	**15:47**	**18:36**	**21:19**	07:22	10:33	13:12	13:32	16:21	18:01	18:36
Lacelle	**07:02**	**08:58**	**11:28**	**13:21**	**15:56**	**18:45**	**21:29**	07:31	10:42	13:21	13:41	16:30	18:10	18:45
Eymoutiers	07:18	09:12	11:42	13:35	16:10	18:59	21:44	07:45	10:57	13:35	13:55	16:44	18:24	18:59
Limoges	08:12	10:02	12:32	14:24	17:02	19:49	22:37	08:35	11:47	14:24	14:45	17:35	19:14	19:49
Corresp.	BO	BO	BO-PO		BO	PA		PA	PA	PA		PA	PA	

LÉGENDE

- **Sam. :** inclus les jours fériés 01/05 ; 08/05 ; 29/05
- **Dim. :** inclus le jour férié 21/04 ; 09/06
- **IC :** intercités - directs, réservation obligatoire.
- **[redacted] :** Navette TAD. Voir p.8.

PLAN DE LA LIGNE

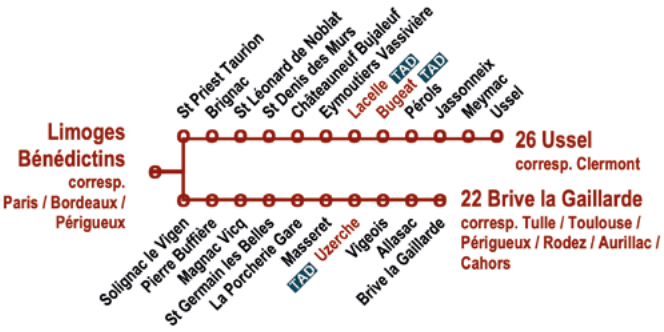

Transport régional

Train - TER Ligne 22 - Limoges | Uzerche | Brive

Horaires valables Jusqu'au 01/06/2025

Limoges | Uzerche | Brive - Du lundi au vendredi													
Corresp.	Direct				PA-IC		PA-IC	PE		PE	PA-IC	BO	PA-IC
Limoges	05:55	06:15	07:07	08:13	10:58	12:27	13:58	16:44	17:24	18:45	19:58	20:27	22:02
Uzerche	06:35	07:07	08:00	09:05	11:38	13:19	14:37	17:37	18:17	19:35	20:37	21:19	**22:41**
Brive	07:01	07:36	08:29	09:35	12:03	13:48	15:03	18:06	18:46	20:04	21:03	21:48	23:06
Corresp.	TO	PE-RO				TO-AU		PE			CA		

Limoges | Uzerche | Brive - Samedi, dimanche et fêtes										
Corresp.				PA-IC		PA-IC			PA-IC	PA-IC
Jours	**Sa-Di**	**Sa**	**Di**	**Di**	**Sa**	**Sa-Di**	**Di**	**Sa-Di**	**Sa**	**Di**
Limoges	05:55	07:07	10:15	10:58	12:27	13:58	16:44	18:20	19:45	20:00
Uzerche	06:35	08:00	11:07	11:37	13:19	14:37	17:37	19:11	20:23	20:39
Brive	07:01	08:29	11:37	12:03	13:48	15:03	18:06	19:39	20:49	21:04
Corresp.	LL	PE		TO	TO		TO-PE			

Brive | Uzerche | Limoges - Du lundi au vendredi													
Corresp.				CA				CA				AU	TO
Brive	04:55	06:10	07:10	07:56	08:08	10:31	12:27	13:57	17:13	17:56	18:13	19:15	20:14
Uzerche	05:22	06:40	07:39	**08:23**	08:38	11:01	12:57	14:24	17:43	18:23	18:43	19:45	20:41
Limoges	06:02	07:32	08:30	09:03	09:30	11:52	13:47	15:04	18:35	19:03	19:35	20:36	21:22
Corresp.	PA-IC			PA-IC				PA-IC		PA-IC			

Brive | Uzerche | Limoges - Samedi, dimanche et fêtes														
Corresp.			CA	CA			CA			TO	TO	LL	LL	
Jours	**Sa-Di**	**Sa**	**Sa**	**Di**	**Di**	**Sa-Di**	**Sa-Di**	**Sa**	**Sa-Di**	**Sa**	**Di**	**Di**	**Di**	**Di**
Brive	04:55	07:10	07:57	09:06	11:01	12:27	13:54	14:53	17:54	18:13	19:01	19:01	19:50	20:14
Uzerche	05:22	07:39	08:24	09:34	11:28	12:57	14:22	15:22	18:21	18:43	19:31	19:31	20:17	20:41
Limoges	06:02	08:30	09:04	10:14	12:09	13:47	15:02	16:14	19:01	19:35	20:23	20:21	20:58	21:22
Corresp.	PA-IC		PA-IC	PA-IC	PA-IC		PA-IC		PA-IC					

CORRESPONDANCES

- → **BR :** Brive
- → **PA :** Paris
- → **BO :** Bordeaux
- → **TO :** Toulouse
- → **AR :** Argentat
- → **PO :** Poitiers
- → **CL :** Clermont
- → **AU :** Aurillac
- → **CA :** Cahors
- → **PE :** Périgueux
- → **RO :** Rodez
- → **LL** : Le Lioran

NB. : Tulle est accessible depuis Meymac ou Brive (ligne 27), avec un délais d'attente.

Ces tableaux sont des résumés. Pour avoir tous les horaires et arrêts, consultez les tableaux horaires disponibles dans le site : ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine. Mise à jour fréquente (2 fois par an, environ).

Travaux du 03/03 → 25/04 et les week-end du 19/04 ; 09/05 et 29/05

Transport régional scolaire (voir p.19)

Ouvert à tout public vers et depuis Treignac collège

		ARRIVÉE VERS 8H	DÉPART VERS 17H OU 13H (MER)	
L 5-12 (5-30) | 5-16 | 5-17 | 5-20 | 5-26 Horaire par commune		**ALLER L-Ma-Me-J-V**	**RETOUR L-Ma J-V**	**RETOUR Me**
Affieux	La Chapelle	07:48	17:52	13:22
	La Combe Mathieu	07:54	17:46	13:16
	Route de Treignac	07:57	17:43	13:13
	Rte rocher des folles	07:59	-	-
	Merciel	08:00	-	-
	Vergonjeanne	08:01	17:40	13:10
Bugeat	8 Rue Courcelage	07:33	17:55	13:35
	Gare	07:38	17:54	13:36
Chamberet	La Cipière	07:40	17:55	13:27
	Cros	07:20	-	-
	Fureix	07:30	-	-
	Jaguet	07:35	-	-
	Mairie	07:46	17:49	13:19
	Route des Genêts	07:50	-	-
Gourdon-Murat	Le bourg	07:26	18:05	13:45
Lacelle	Le Bourg	07:25	18:12	13:40
	Les Goursolles	07:30	18:06	13:36
Lestards	Coissac	07:36	-	-
	Le Chaleix	07:45	-	-
Madranges	Le bourg	07:55	17:43	13:13
Peyrissac	Route d'Uzerche	07:32	18:01	13:33
	Mairie	07:37	18:06	13:38
Pradines	Le bourg	07:20	18:19	13:54
	Le Travers	07:22	18:09	13:49
Rilhac-Treignac	Le bourg	07:32	18:02	13:35
	Chez Cavert	07:35	17:59	13:31
Saint-Hilaire-les-Courbes	Auberge	07:34	17:58	13:29
	Les Combelles	07:36	-	-
	La Faurie Haute	07:35	18:00	13:30
	Couturas	07:45	17:50	13:25
	Le Chassaing	07:55	17:40	13:15
Soudaine-Lavinadière	Le Terrier	07:53	18:15	13:48
	Magoutière	07:37	-	-
Tarnac	Eglise	07:18	18:18	13:45
Toy-Viam	La Bâtisse	07:25	18:10	13:40
	Les Rivières	08:03	17:28	13:15
Le Lonzac	Le Varissou	07:30	18:03	13:35
	Eglise	07:35	18:02	13:34
	Pommier	07:40	17:53	13:23
	Tennis	07:45	17:50	13:20
	Le Suc	-	17:56	13:26

Transport régional scolaire

Transport Scolaire ouvert à tout public

vers et depuis Treignac collège

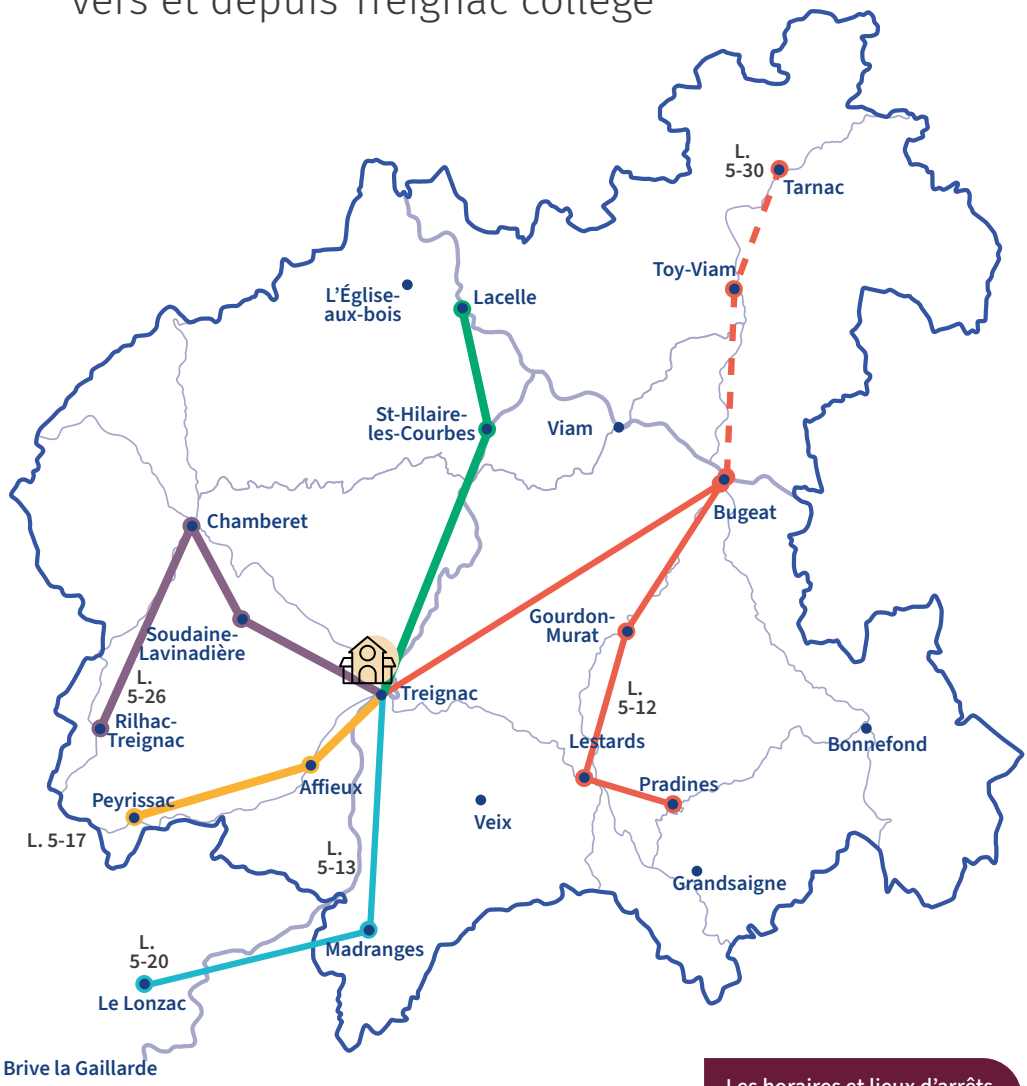

L 5-12 Pradines - Treignac collège

L 5-30 Tarnac - Bugeat (Treignac collège)

L 5-16 Lacelle - Treignac collège

L 5-17 Peyrissac - Treignac collège

L 5-20 Le Lonzac - Treignac collège

L 5-26 Rilhac-Treignac - Treignac collège

Les horaires et lieux d'arrêts sont susceptibles d'être modifiés régulièrement.

Contactez-nous au **06 12 54 25 50** ou à **mobilite@ccv2m.fr**, nous vérifierons ensemble votre trajet.

Transport régional scolaire (voir p.19)

Autres Transports Scolaires ouverts à tout public

Ligne 5-31/5-40 | ALLER | Bonnefond - Meymac

	L-Ma-Me-J-V
Bonnefond - La Nouaille	07:10
Bonnefond - Le bourg	07:15
Bonnefond - Chadebec	07:20
Bonnefond - La Font Freyde	07:25
Bugeat - Le bourg	07:25
Pérols sur Vézère - Le Bourg	07:32
Pérols sur Vézère - Barsanges	07:38
Meymac - route de Paris	07:50
Meymac - Ch. du Champ Peyrat	07:52
Meymac - Collège	08:00

Ligne 5-31/5-40 | RETOUR | Meymac - Bonnefond

	L-Ma J-V	Mer
Bonnefond - La Nouaille	18:00	14:00
Bonnefond - Le bourg	17:55	13:55
Bonnefond - Chadebec	17:50	13:50
Bonnefond - La Font Freyde	17:45	13:45
Bugeat - Le bourg	17:52	13:52
Pérols sur Vézère - Le Bourg	17:45	13:45
Pérols sur Vézère - Barsanges	17:37	13:39
Meymac - route de Paris	17:20	13:20
Meymac - Ch. du Champ Peyrat	17:25	13:30
Meymac - Collège	17:10	13:10

Ligne 5-52 | ALLER | Treignac - Brive

	Lun
Treignac - pl. de la République	06:20
Le Lonzac - Le bourg	06:30
Chamboulive - Le bourg	06:35
Seilhac - Le bourg	06:45
Brive - lycée Lavoisier	07:25
Brive - collège/lycée Cabanis	07:35
Brive - collège/lycée D'Arsonval	07:43
Brive - Place Tassigny	07:48

Ligne 5-52 | RETOUR | Brive - Treignac

	Ven
Brive - Place Tassigny	-
Brive - collège/lycée D'Arsonval	18:10
Brive - collège/lycée Cabanis	18:15
Brive - lycée Lavoisier	18:20
Seilhac - Le bourg	19:05
Chamboulive - Le bourg	19:15
Le Lonzac - Le bourg	19:25
Treignac - pl. de la République	19:35

Ligne 5-53 | ALLER | Bugeat - Ussel

	L-Ma-Me-J-V
Bugeat - gare SNCF	06:10
Toy-Viam - Le bourg	06:15
Tarnac - Le bourg	06:25
Peyrelevade - Le bourg	06:40
Saint-Setiers - Vieillemaison	06:55
Saint-Setiers - Le bourg	06:57
Saint-Setiers - Chasseline	07:03
Sornac - Le bourg	07:10
Sornac - Champ de la Croix	07:13
Bellechassagne - La Pradotte	07:17
Bellechassagne - Le bourg	07:19
Ussel - collège/lycée N.D de la Providence	07:35
Ussel - collège Voltaire	07:43
Ussel - lycée B. de Ventadour	07:52

Ligne 5-53 | RETOUR | Ussel - Bugeat

	L-Ma J-V	Mer
Ussel - lycée B. de Ventadour	17:20	12:55
Ussel - collège Voltaire	17:30	13:10
Ussel - collège/lycée N.D de la Providence	-	-
Bellechassagne - Le bourg	17:50	13:31
Bellechassagne - La Pradotte	17:55	13:35
Sornac - Champ de la Croix	17:58	13:40
Sornac - Le bourg	18:03	13:43
Saint-Setiers - Chasseline	18:07	13:50
Saint-Setiers - Le bourg	18:14	14:00
Saint-Setiers - Vieillemaison	18:17	14:05
Peyrelevade - Le bourg	18:22	14:12
Tarnac - Le bourg	18:43	14:25
Toy-Viam - Le bourg	18:53	14:30
Bugeat - gare SNCF	19:03	14:37

Transport régional scolaire

Autres Transports Scolaires ouverts à tout public

L 5-40 Bugeat - Meymac

L 5-52 Treignac - Brive

L 6-28 Pradines - Egletons

L 5-31 Bonnefond - Pérols sur Vézère

L 5-53 Bugeat - Ussel

Ligne 6-28 | ALLER | Pradines - Egletons	
	L-Ma-Me-J-V
Pradines - Peyrat	07:05
Grandsaigne - Chazalnoel	07:13
St Yrieix le Déjalat - Le bourg	07:35
Egletons - collège	07:40
Egletons - lycée Caraminot	07:45

Ligne 6-28 | RETOUR | Egletons - Pradines		
	L-Ma J-V	**Mer**
Egletons - lycée Caraminot	17:10	13:05
Egletons - collège	17:15	13:10
St Yrieix le Déjalat - Le bourg	17:30	13:25
Grandsaigne - Chazalnoel	17:42	13:37
Pradines - La Gane	17:49	13:44

Navette estivale

Du 7 juillet au 31 août 2025

Treignac | Soudaine-Lavinadière | Chamberet

Du 7 juillet au 31 août 2025, profitez de la navette estivale pour circuler entre Treignac, Soudaine-Lavinadière et Chamberet.

Un service pratique et économique, disponible tous les jours, y compris fériés.

Cette navette permet d'accéder facilement à plusieurs sites incontournables du territoire :

- l'Arboretum et la Maison de l'Arbre ;
- le site archéologique du Prieuré de Lavinadière ;
- le Lac des Bariousses et ses activités de plein air.

Horaires de la navette :

- **Départs de Treignac :** 10h00, 11h15, 13h45, 15h45, 17h45.
- **Départs de Chamberet :** 10h35, 11h50, 14h20, 16h20, 18h20.

Les Estivales

TARIFS

- Carnet de 10 voyages (+28 ans) : 20 € (soit 2 € par voyage)
- Carnet de 10 voyages (-28 ans) : 10 € (soit 1 € par voyage)
- Aller simple : 2,50 € (0,40 € avec la carte solidaire)
- Aller-retour : 4,50 €
- Gratuit : pour les enfants de moins de 4 ans, les accompagnants de personnes à mobilité réduite et les anciens combattants.

V2Mouv'

mobilite@ccv2m.fr | 05 33 06 96 77

Toutes ces informations sur ccv2m.fr/transports/

La version numérique de ce guide : http://ccv2m.fr/transports/#guideV2M

Région Nouvelle-Aquitaine — La Région vous transporte

Communauté de communes Vézère Monédières Millesources

Tims — L'écomobilité pour tous

CEE Les certificats d'économies d'énergie

Leader

Allocations Familiales Caf de la Corrèze

Vézère Auvézère

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Direction départementale des territoires Corrèze

République Française — Agence nationale de la cohésion des territoires

Corrèze le département

msa santé famille retraite services — L'essentiel & plus encore